



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise
Canton de Pontoise
Rue du Four – 95830 FREMECOURT
Tél : 01-34-66-62-84
Mail : mairiefremecourt@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 mars 2024

Sous la présidence de BALAN Stéphane, Maire de Frémécourt.

Membres présents : José GILLES, Joëlle BAHRI, Marie-Pierre BOURRAT, Claude-Bernard ROSIER, Richard VIGNON, Marie-Line BOUDJLAL, Gwénaëlle RIMBERT, Sandrine ELICHABE, Bruno CROCHARD.

Absents excusés : Sandrine CASTELLARNAU donne procuration à G. RIMBERT, Eric ZAMIA donne procuration à S. BALAN, Daniel MARTEAU donne procuration à M.-L. BOUDJLAL.

Absents non excusés : Sylvain LEGRAND, Philippe JOLLY.

Secrétaire de séance : B. CROCHARD.

La séance est ouverte à 20 h 45, le quorum étant atteint.

Lecture est faite de l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/02/2024

Ce procès-verbal du 3 février 2024 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

2) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Maire étant sorti conformément à la législation, le premier adjoint présente au Conseil municipal le compte de gestion de l'exercice 2023, qui est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

3) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le maire présente au Conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2023, qui coïncide avec le compte de gestion présenté ci-dessus. Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

4) BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif pour l'année 2024 est présenté par Monsieur le maire au Conseil Municipal.

Le budget primitif de fonctionnement 2024, d'un total de 795.300 € est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Le budget primitif d'investissement 2024, d'un total de 385.624,53 € est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Ces documents seront annexés au présent procès-verbal, ainsi que l'état du personnel communal.

5) VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées de ne pas augmenter en 2024 les taxes existantes :

- 27,62 % sur le bâti.
- 70,06 % sur le non bâti.
- 15,78 % sur les résidences secondaires.

6) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Un budget de 4.000 € ayant été voté dans le budget pour les subventions aux associations, il a été décidé par le Conseil municipal d'attribuer pour l'année 2024 les subventions suivantes :

- Frémécourt-Loisirs : 1.000€
- Frém'école (nouvelle association de parents d'élèves) : 1.500€
- Histoire et Patrimoine du Vexin : 300€
- Bibliothèque de Corneilles-en-Vexin : 500€
- Amicale des Agents communaux : 500€

7) DELEGATION POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL

Le Conseil municipal donne délégation à Monsieur le maire, à l'unanimité des personnes présentes et représentées, pour le recrutement du personnel communal.

8) Questions diverses

a) Fête du village 2024

Monsieur le maire indique au Conseil Municipal que la fête du village sera organisée le samedi 8 juin 2024, en collaboration avec les associations locales.

b) Elections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. M. le maire remercie d'avance les membres du Conseil municipal pour leur disponibilité afin d'assurer les permanences ce jour là.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25.